



SCIENCES PO

Chaire de Développement Durable

Gérer les risques

Protéger l'environnement

Réformer la décision publique

Repenser le développement à long terme

Jeter les bases d'une nouvelle gouvernance mondiale

PROJET DE PARTENARIAT SCIENCES PO - ENTREPRISES

Sciences Po souhaite établir un partenariat avec des entreprises dans le cadre de la Chaire de Développement Durable de Sciences Po. Ce partenariat repose sur un diagnostic commun quant aux problématiques du développement durable dans un monde qui évolue très rapidement et quant aux changements observés en matière de responsabilité des acteurs publics et privés. Sciences Po veut, avec les partenaires qui le souhaitent, affirmer une présence et jouer un rôle actif dans la réflexion, la recherche, l'enseignement et le débat public requis pour former de futurs responsables conscients des enjeux et des défis liés aux nouvelles formes de développement de nos sociétés.

Les chaires à Sciences Po

Depuis quelques années, Sciences Po a mis en œuvre une nouvelle structuration de ses activités d'enseignement, de recherche, de documentation et de publication, au travers de la mise en place de « chaires ».

Ces chaires répondent à quatre grands objectifs

- Apporter une réelle contribution à la constitution et à la diffusion d'un corps de doctrine sur des sujets qui sont encore difficiles à appréhender ou à cerner, soit parce qu'ils sont nouveaux (comme la régulation et le développement durable), soit parce qu'ils ont connu des évolutions récentes qui ont bouleversé les repères (la crise au Moyen-Orient ou les questions de sécurité et de défense).
- Créer un lieu de débat, de réflexion autour de grandes questions contemporaines où tous les acteurs, qu'ils exercent leurs fonctions dans le secteur privé ou public, peuvent se rencontrer et échanger librement.
- Irriguer les formations initiale et continue avec ces enjeux et débats qui n'ont pas encore trouvé toute leur place dans le tissu universitaire français et former ainsi - à moyen comme à long terme - des professionnels capables de participer très activement à l'élaboration puis à la mise en œuvre de ces futurs choix sociétaux.
- Favoriser l'ouverture de Sciences Po aux entreprises.

La Chaire de Développement durable à Sciences Po a été créée en octobre 2004

« Le Développement Durable, nouveau paradigme de l'action collective »

La référence au développement durable s'est imposée dans le discours des responsables politiques, des dirigeants d'entreprises, des institutions internationales et de la société civile. Elle a fait naître un large débat, à l'échelle de la planète, sur les objectifs de ce développement, sur les responsabilités nouvelles des différents acteurs et sur les outils politiques, économiques, juridiques et culturels nécessaires à des pratiques renouvelées. [...] Produire les outils de réflexion, d'analyse et de mise en œuvre adaptés à ces changements (*la gestion durable des ressources naturelles, la lutte contre les inégalités et l'exclusion sociale, la transformation des modes de production et de consommation, la protection de la diversité culturelle, ...*), élaborer de nouvelles compétences pour traiter ces nouvelles problématiques, tels sont les principaux enjeux pour la formation des décideurs publics et privés comme des citoyens.

La Chaire de Développement Durable au cœur d'un réseau international

La Chaire Développement Durable bénéficie de la politique internationale de Sciences Po et la conforte, grâce à son alliance avec des partenaires nationaux et internationaux : Ecole Polytechnique, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, Ecole Nationale des Ponts et Chaussées, Columbia University, Yale University, London School of Economics and Political Science. Elle est associée au Master of Public Affairs de Sciences Po et au global

policy network qui rassemble les meilleurs centres universitaires mondiaux sur les politiques publiques.

La Chaire envisage aussi des partenariats avec les universités des grands pays émergents : Chine, Brésil, Mexique, Inde, notamment.

Les Objectifs de la Chaire de Développement Durable

- *1- Développer des cursus de formation initiale*
- *2- Nourrir la formation continue*
- *3- Stimuler la recherche*
- *4- Contribuer à l'animation du débat en France et au plan international [*
- *5- Construire des partenariats de long terme avec les acteurs de la société*

Les partenariats entreprises de la Chaire de Développement Durable de Sciences Po

Les enjeux d'éducation et de recherche ont aujourd'hui de telles répercussions sur la vie des sociétés que la Chaire de Développement Durable souhaite établir, en cohérence avec la politique d'ouverture et de partenariat de Sciences-Po, des relations actives et suivies avec les entreprises, particulièrement exposées à toutes les questions liées à l'intégration de ce nouveau modèle de développement.

Des partenariats sur-mesure pour assister les entreprises dans la prise en charge des problématiques du Développement Durable

Par son positionnement original, la Chaire est un lieu de convergence et de coopération entre diverses expertises. Située à la charnière de plusieurs sphères : universitaire, opérationnelle, publique, internationale, fonctionnant en réseau interdisciplinaire, la Chaire est un partenaire privilégié pour traduire les préoccupations et les expertises des uns vers les autres.

La Chaire permet l'accès des entreprises partenaires aux équipes de chercheurs de Sciences Po et à ses principaux centres de recherche, ainsi qu'aux équipes des différents centres avec lesquels elle a développé des relations de coopération en France et dans le Monde.

Chaque partenariat présentera des caractéristiques propres et combinera de manière originale des prestations élémentaires sélectionnées parmi les suivantes :

- « Veille stratégique et scientifique développement durable » : association à la veille effectuée par la Chaire (et ses partenaires universitaires nationaux et internationaux) sur les sujets émergents du développement durable et leur interaction avec les activités de l'entreprise.
- « Ingénierie de formation développement durable » : élaboration de cursus et programmes de formation continue adaptés aux besoins de l'entreprise ou de telle ou telle de ses composantes.

- « Aide à la décision » : accompagnement de la qualification et l'analyse des projets dans leur contexte social et environnemental, prise en compte de la dimension de la « contestabilité » des entreprises .
- « Task force pluridisciplinaire » : mobilisation en réseau de ressources universitaires locales et/ou internationales susceptibles d'appuyer les équipes internes de l'entreprise, le cas échéant en « plateau-projet » ou groupe de travail virtuel .
- « Communication – sensibilisation » : contribution à la communication interne et externe de l'entreprise telle que : participation à la demande aux colloques ou conventions d'entreprises pour promouvoir une pédagogie du modèle développement durable dans les stratégies et les organisations.
- « Intermédiation » : l'identité universitaire de la Chaire et l'ouverture traditionnelle de Sciences-Po favorisent l'organisation de débats en son sein, des débats sur des problématiques développement durable dans le respect de l'indépendance des acteurs sollicités.

Un soutien visible et dynamique aux missions de la Chaire de Développement Durable de Sciences Po

Au delà des éléments ci-dessus susceptibles d'entrer dans un partenariat « sur mesure », la Chaire propose à ses partenaires **trois lignes directrices** d'utilisation de ses ressources :

- Association à l'exposition internationale de la Chaire et aux travaux menés avec les partenaires des autres pays, développés et émergents. Les besoins des grands Groupes internationaux en formation de cadres (étudiants à recruter ou managers en formation continue), issus notamment des pays émergents où ils sont implantés, peuvent ainsi être étudiés avec le réseau de Sciences Po et de la Chaire Développement Durable, dans le cadre des accords passés avec les universités et grandes écoles locales.
- Association aux travaux de recherche de la Chaire. Les partenaires ont accès aux travaux déjà lancés, comme le programme Sciences, Environnement et Société (PROSES), ou aux collaborations que Sciences-Po et la Chaire Développement Durable ont déjà établies,
- Association et participation aux réflexions et actions organisées et menées par la Chaire en matière de formation.
 - pour repenser les objectifs et les moyens du développement à long terme, en tenant compte des choix et de la diversité des sociétés, de l'imbrication des niveaux de gouvernance, et de l'évolution nécessaire des modes de décision collective,
 - pour élaborer de nouveaux cycles de formation et pour compléter les cycles existants,
 - pour identifier les besoins des entreprises et donc les besoins d'éducation, dans la perspective d'évolution des métiers actuels et l'apparition de nouveaux métiers.

Une telle implication peut se traduire par la participation aux travaux des équipes de la Chaire, une présence dans ses enseignements et la possibilité d'induire la mise en place de groupes de réflexion sur des sujets spécifiques. Les entreprises seront aussi associées à la définition des programmes de recherche.

La Chaire se propose par exemple d'assurer une fonction d'analyse des pratiques de reporting social et environnemental des entreprises. En effet, la loi française, de même que les règlements de l'Autorité des Marchés Financiers incite au développement de telles pratiques. Celles-ci sont à l'intersection des enjeux du développement durable et de l'activité des entreprises. Elles concernent de multiples parties prenantes et constitue un enjeu de gouvernance mondiale, à travers, notamment les travaux de la "Global Reporting Initiative » et du Programme des Nations Unies pour l'environnement.

Le partenariat de la Chaire de Développement Durable de Sciences Po avec les entreprises

Deux approches sont possibles.

La Chaire peut regrouper quatre à cinq partenariats d'entreprises pour constituer un apport financier suffisant à son fonctionnement et aux développements de ses activités. Ces entreprises devront provenir de secteurs différents mais reflétant bien les problématiques du développement durable.

La Chaire peut passer un partenariat exclusif qui permette de nouer des relations privilégiées avec une grande entreprise qui souhaite s'appuyer de façon visible sur un acteur universitaire de grande notoriété en France comme à l'étranger.

Le partenariat devra définir clairement :

- 1/ L'objet du partenariat
- 2/ Les dispositions financières du partenariat
- 3/ Les contreparties apportées par la Chaire de Développement Durable de Sciences Po
- 4/ Les modalités de pilotage et de suivi conjoint du partenariat
- 5/ Le calendrier du partenariat

Laurence TUBIANA

Directrice de la Chaire de Développement Durable de Sciences Po

Direction de la Chaire de Développement Durable

Laurence Tubiana

Directrice de la Chaire de Développement Durable
Directrice de l'IDDRI (Institut du Développement Durable et des Relations Internationales)

Comité de pilotage :

Francis Vérillaud

Directeur adjoint de Sciences Po
Directeur des affaires internationales et des échanges

Gérard Grunberg

Directeur adjoint de Sciences Po
Directeur scientifique

Laurent Bigorgne

Directeur des études et de la scolarité de Sciences Po

Daniel Boy

Directeur de recherche au CEVIPOF/Sciences Po
Responsable du PROSES

Marie-Claude Smouts

Directrice de recherche au CERI/CNRS à l'IEP de Paris
Membre du PROSES

Ambrosio Barros

Responsable pédagogique des mentions « Carrières Internationales »
et « Métiers de l'Europe » du Master de Sciences Po

Conseil scientifique :

Jean-Paul Fitoussi

Président de l'OFCE/Sciences Po
Professeur des Universités à l'IEP de Paris

Jeffrey Sachs

Directeur du Earth Institute
Professeur à l'Université de Columbia à New York

David Held

Directeur du Center for Globalization
Professeur à la London School of Economics à Londres

Olivier Godard

Directeur de Recherches au CNRS
Chaire du développement durable de l'Ecole Polytechnique

Marc Flandreau

Professeur des Universités à l'IEP de Paris

Steve Cohen

Professeur à l'Université de Columbia à New York

Secrétariat de la Chaire

Julie Cohen

julie.cohen@sciences-po.fr

Chaire de Développement Durable / Fondation Nationale des Sciences Politiques
27 rue Saint-Guillaume 75337 Paris Cedex 07 - tel : 01 45 49 50 50

www.sciences-po.fr